

Pastor Joseph Isaac Bourdon and the Ajzensztat Family



Joseph and Henriette Bourdon c. 1940s-1950s

Pastor Joseph Isaac Bourdon (1887-1959) was a French Protestant pastor who lectured at a seminary in Mende in the French department of Lozère. Aside from his work as a pastor, Joseph and his wife, Henriette Bourdon (née Rousse) maintained active roles in the protection of European Jews during World War II.

Joseph and Henriette belonged to CIMADE (Inter-Movement Commission for Evacuees), an organization that aided French citizens who were relocated from the Alsace and Lorraine regions during the start of the war. Joseph and Henriette used forged papers and ration cards from CIMADE to authorize documentation to protect Jews.

Joseph forged documents for many Jews including Jankiel Ajzensztat and his wife Wichna (née Kagan) Ajzensztat. Jankiel, born in Poland, fled to France alongside Wichna. The couple studied at the University of Nancy in Nancy, France. Jankiel earned a Doctor of Medicine degree and Wichna earned a Doctor of Dental Surgery degree.

Joseph provided documentation proving Jankiel and Wichna's residency in France and Jankiel's baptism. Unfortunately, Joseph's credibility and documentation did not provide sufficient safety for Jankiel. Wichna fled to southern France and went into hiding. Jankiel was deported to Sobibor extermination camp in 1943 where he was murdered. Wichna and their daughter survived the war.

A. G. E. N.

Section des Etudiants de Nat^e Juive

No 073

Nom Ajzensztat

Prénoms Jankiel

Date et lieu de naissance 13-7-1913 Goryovo

Faculté Médecine

Adresse à Nancy 25, rue St. Nicolas

Le Trésorier [Signature] Le Président, [Signature]

NANCY

CETTE CARTE TIEND LIEU DE REÇU POUR LA COTISATION DE L'ANNEE

c.1938-1939 - Student Membership Card

This student membership card belonged to Jankiel Ajzensztat, a medical student at the University of Nancy in the French region of Lorraine. The membership card identifies the holder as a person with Jewish “nationality.” A blue ink circular stamp from the Association of Jewish Students at the University of Nancy is present.





March 31, 1939 - Handwritten Letter

A letter from proprietor J. Figiela, certifying Jankiel Ajzensztat as a resident of Nancy, France as of October 28, 1938. The letter is stamped in purple with a certification from the Commissary of Police and authorized by Figiela.





UNIVERSITÉ DE NANCY

FACULTÉ DE MÉDECINE

Je soussigné, Secrétaire de la Faculté de Médecine de l'Université de Nancy, certifie que M. **AJZENSZTAT Jankiel Lejba**

né le **30 Juin/13 Juillet 1913**

à **GRAJEVO (Pologne)**

a pris le **23 Mai 1939** 193

la **19 & 20** inscription en vue du diplôme de Docteur de l'Université de Nancy. « Mention Médecine »¹.

Nancy le **27 Mai** 19 **39**



(1) Ce diplôme ne donne pas droit à l'exercice de la médecine en France. (Loi du 30 Novembre 1892).

May 23, 1939 - Notice of Registration

This document certifies Jankiel Ajzensztat's registration for a doctoral degree from the School of Medicine at the University of Nancy in the French region of Lorraine.



KONSULAT GENERALNY
RZECZYPOSPOLITEJ POLSKIEJ
W PARYŻU

CONSULAT GENERAL
DE LA REPUBLIQUE DE POLOGNE
A PARIS

Nr 39/leg.

W sprawie
Objet

PARYŻ, dn. 6 Octobre 1939
PARIS, le

Konto pocztowe
Compte Chèques Postaux
N° 65539
31, RUE JEAN GOUJON (VIII^e)

Pety odpowiadali należy wskazać niżej numer pisma.
Pièce de réponse à numéro de la présente lettre dans la réponse.



CERTIFICAT

Le Consulat Général de Pologne à Paris

certifie par les présentes :

que M. KAGAN WICHNA

né le 12. Janvier 1913

à HANCEWICZE

de parents : CHAIM ET CHANA BANCZYK

a déposé une requête de faire venir de Pologne son acte
de naissance .

Que dans la situation actuelle ce
Consulat ne peut pas lui donner satisfaction et, par con-
séquent, M. WICHNA KAGAN
se trouve dans l'impossibilité de produire cette pièce
d'Etat-Civil.

Le présent certificat a été délivré
pour être présenté en vue d'un mariage, ainsi que pour
servir et valoir ce que de droit.



POUR LE CONSUL GENERAL

FR. SUKISZ

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

Drukarnia Państwowa nr 89283.

October 6, 1939 - Certificate

A document from the Consulate General of Poland in Paris stating the office is unable to attain the records of Wichna Kagan's birth certificate from Poland. Kagan and Ajzensztat requested the birth certificate in order to be legally wed in France. The Consulate General of Poland in Paris assures the couple they are able to marry without the birth records.



CERTIFICAT DE DOMICILE



N° 80 rue Tasoul PARIS

Je soussigné M. Amagal certifie que le nommé Kagan Wichna
demeure chez moi depuis le 19/8-1939
jusqu'

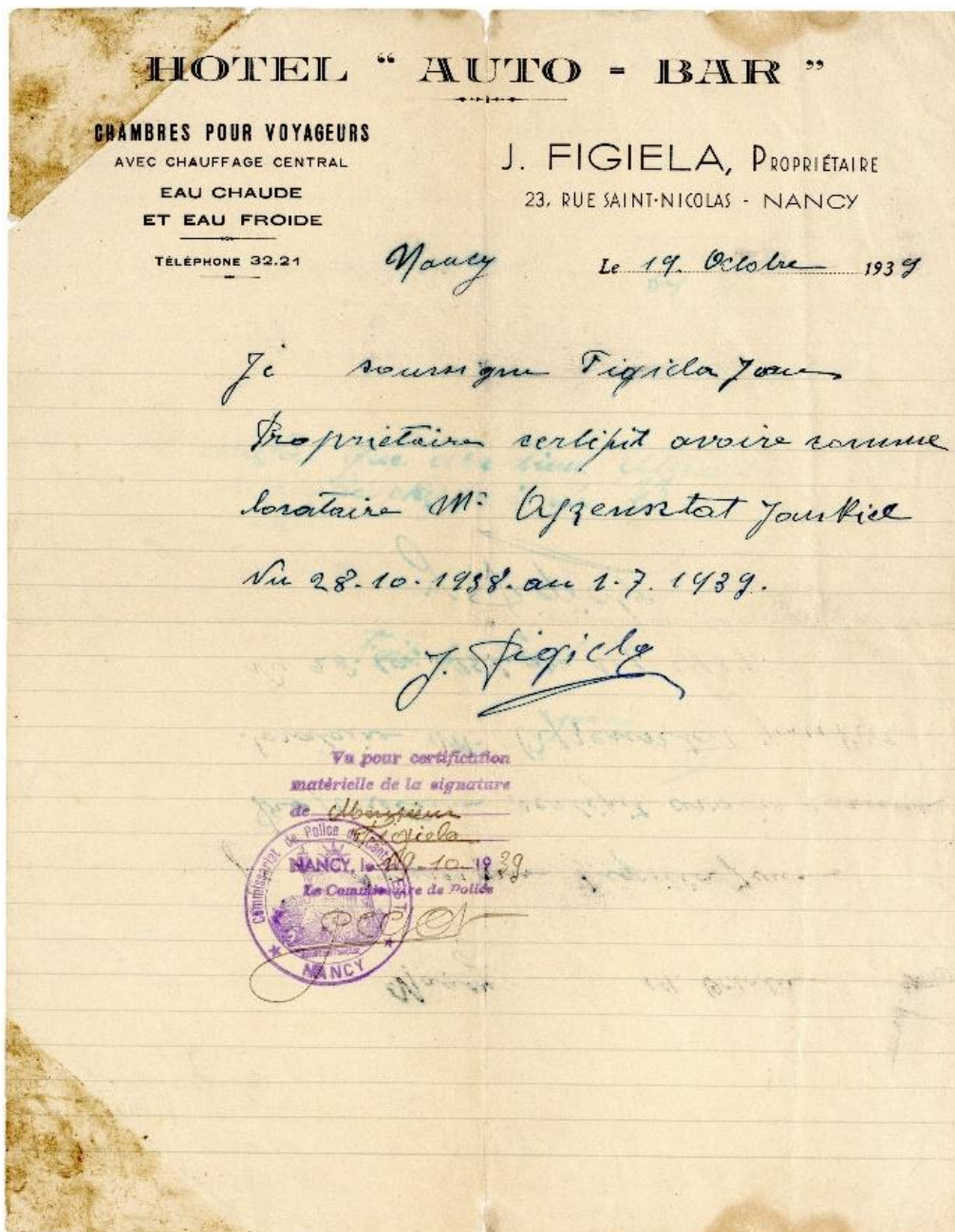
Vu pour certification matérielle de la signature
de M. Amagal *Apposée et docu*
SIGNATURE DU COMMISSAIRE DE POLICE, Paris, le 13 Octobre 1939
13-10-1939 SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE,
Amagal
Le Commissaire de Police
Dequere

Imp. Orlandi Frères, 2, Rue Saint-Denis, Paris

October 13, 1939 – Certificate of Residence

This October 13, 1939, certificate addressed to Wichna Kagan assures her residency in Paris, France as of August 19, 1939.





October 19, 1939 – Handwritten Letter

A letter from J. Figiela, proprietor in Nancy, France to certify Jankiel Ajzensztat as a resident of Nancy, France from October 28, 1938, to July 1, 1939. The letter is stamped in purple with a certification from the Commissary of Police and authorized by Figiela.



CERTIFICAT DE DOMICILE



N° 20 rue Tascal PARIS

Je soussigné M^r Amagat certifie que le nommé Ajzensztat
Jankiel demeure chez moi depuis le 19/8 - 1939
 jusqu' au 30/10 - 1939

En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat pour lui servir et valoir ce que de droit.

Paris, le 29 Octobre 1939

SIGNATURE DU COMMISSAIRE DE POLICE, SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE,

Imp. Orlandi Frères, 2, Rue Saint-Denis, Paris

October 29, 1939 – Certificate of Residence

This October 29, 1939, certificate addressed to Jankiel Ajzensztat assures his residency in Paris, France as of August 19, 1939.



GREFFE
DU TRIBUNAL CIVIL
DE LA SEINE
ÉTAT CIVIL

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Extrait des minutes des Actes annexés aux
mariages contractés au 12^e arr^t de Paris
pendant l'Année 1940

Ajzensztat

Presomption
de décès

Le trente juin/ treize
juillet mil neuf cent treize, est
né à Grajewo près Izczyzys
province de Lomza : Jankiel
Lejba, fils de Hecch Mejer
Ajzensztat et de Sora Telos.

Callatisme
sur la pièce déposée à la mairie du
12^e arr^t de Paris lors du mariage
Ajzensztat et Kagan contracté le
9 mars 1940 sous le n^o 248

Droit d'envoi de pièce : 5 fr.

Callatisme
D.M. *[Signature]*

POUR EXTRAIT CONFORME
Délivré par le Greffier du Tribunal Civil
de Première Instance du Département de la
Seine sur papier libre (présomption de décès)

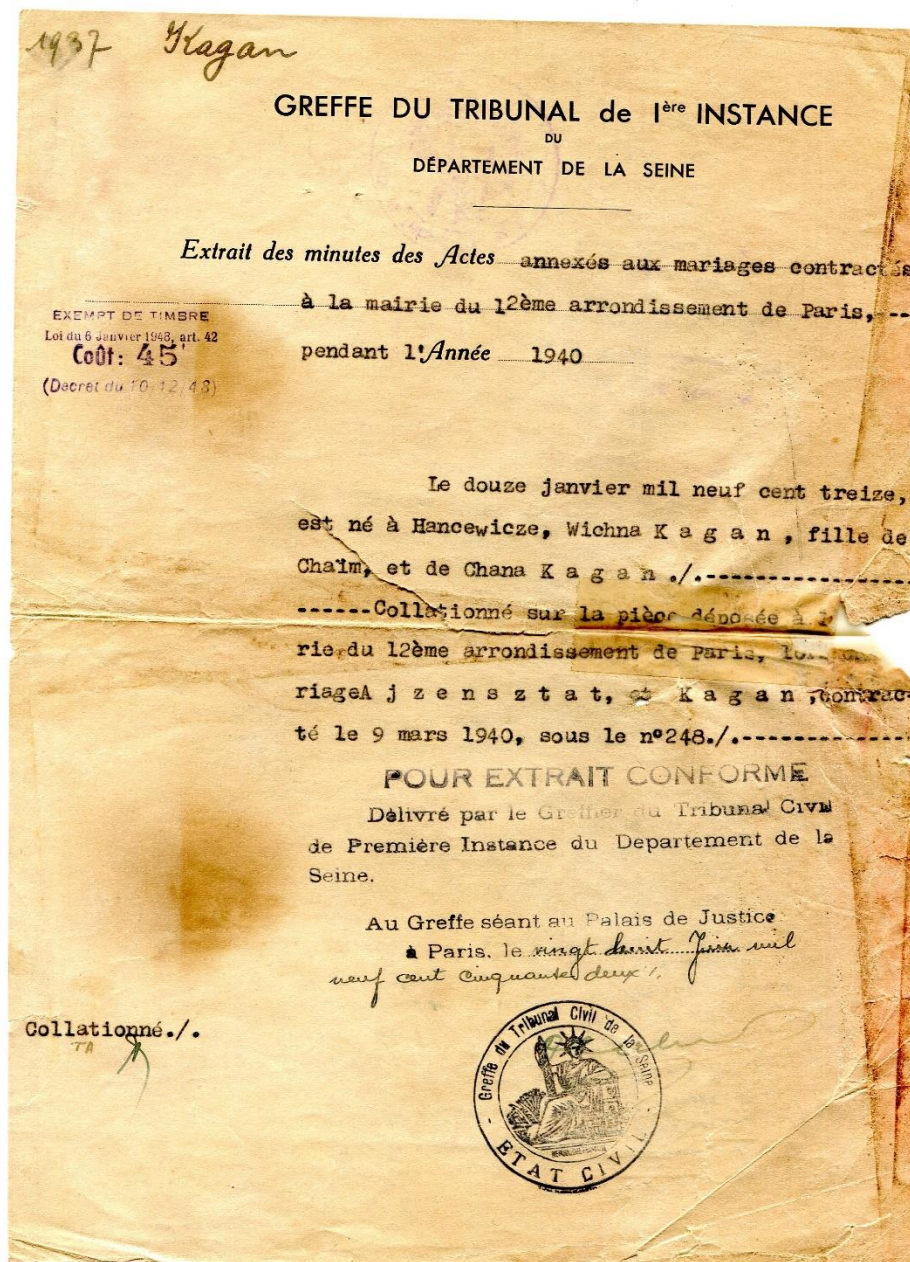
Au Greffe séant au Palais de Justice
à Paris, le vingt-cinq février
mil neuf cent quarante-sept.



1947 – Presumption of Death

This document from the twelfth district of Paris certifies Jankiel Ajzensztat is presumed to be dead. The document is provided by the Department of the Seine and is an extraction of records of annexed marriages contracted in the twelfth district.





1942 – Certificate of Marriage

This document certifies Jankiel Ajzensztat and Wichna Kagan's marriage on March 9, 1940. The couple were legally wed in the twelfth district of Paris. This document was a requested record two years following the marriage.



M *Ajzensztat Kagan 1845* *9-3-1940* *CL 70042*

ex 204 248



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Préfecture du Département de la Seine

Extrait des minutes des actes de **MARIAGE**
du 12^e Arrondissement de Paris
Année 1940

ÉTAT CIVIL
Il est dû pour le présent
extrait :

SAVOIR:	fr. c.
Timbre	15. "
Droit d'expédition 15. "	
Total	30. "

(Dispensé de l'apposition
du timbre netto prévu
par l'art. 14 du décret-loi
du 14 Juin 1938).

Le neuf mars, mil neuf cent quarante, dix heures dix, acte de
mariage de Jankiel, Lejba, AJZENSZTAT, docteur en médecine, né
le trente juin, treize juillet, mil neuf cent treize, à Graje-
wo (Pologne) domicilié à Paris, avenue Daumesnil, 172; fils de
Icek Mejer AJZENSZTAT, décédé, et de Sora KLOS, sa veuve, sans
profession, domiciliée à Grajewo d'une part - Et Wichna, KAGAN
chirurgien dentiste, née le douze janvier, mil neuf cent trei-
ze à Hancewicze (Pologne) domiciliée avenue Daumesnil
172; fille de Chaim KAGAN, commerçant, et de Chana, KAGAN, son
épouse, sans profession, domiciliés à Hancewicze, d'autre part
sans contrat. Nous avons prononcé au nom de la loi, qu'ils
sont unis par le mariage;

P.C.C.

Paris, le douze septembre, mil neuf cent quarante six

L'Officier de l'état civil;

 *quor*

1946 – Certificate of Marriage

This document is a requested certificate of Jankiel Ajzensztat and Wichna Kagan's marriage on March 9, 1940. The couple were legally wed in the twelfth district of Paris. The certificate lists Jankiel as medical physician and Wichna as a dental surgeon.



Certificat de Baptême.

Je soussigné pasteur de l'Eglise Réformée de
France certifie qu'il a donné le Baptême à
Monique Ajzensztat née à Paris le 29 Mars
1940, fille de Jankel Ajzensztat et de dame née
Vichna Kagan,
le 12 Septembre 1940.

J. Bourdon



September 12, 1940 – Handwritten Certificate

French Pastor Joseph Isaac Bourdon wrote and certified this document declaring Jankiel Ajzensztat was baptized. The date of Jankiel's baptism is unclear.



C E R T I F I C A T

Je soussigné, DR. J. AJZENSZTAT, certifie avoir déclaré Française, ma fille Monique, née le 29 mars 1940, à la Maternité de l'Hôpital St-Antoine à PARIS 12ème. La semaine qui a suivi sa naissance, j'ai déposé à la Mairie du 12ème Arrondissement la demande de sa naturalisation en joignant l'acte de naissance, un extrait de l'acte de mariage, ainsi que la somme de 60 francs. D'après les renseignements fournis, par l'employé de la mairie, la réponse devait me parvenir dans le délai de quelques mois, mais avant je devais encore subir une enquête, menée par le Commissaire de Police du 12ème Arrondissement.

Etant donné que j'étais mobilisé, j'ai demandé à pouvoir subir l'enquête avant mon départ. La Mairie m'a donc donné une lettre adressée au Commissaire de Police, à qui j'ai pu fournir immédiatement les renseignements nécessaires. Ma femme a quitté PARIS pour se réfugier à MENDE le 10 JUIN 1940 avant que la réponse lui soit parvenue.

SAINT CHÉLY, le 31.7.41

Dr. J. AJZENSZTAT

Vu pour légalisation de la signature
de M. AJZENSZTAT apposée ci-dessus
ST. CHÉLY le 31.7.41

Le MAIRE
signé illisible.-



COPIE *certificat conforme*
LE DÉLÉGUÉ D. F. F. M. N. T. A. L.
du Service Social des Étrangers
[Signature]

July 31, 1941 – Certificate from the Department of Social Services

A document from the Department of Social Services in the French Lozère region. In the document, it is written Jankiel asked for French nationality for his daughter born in France. Furthermore, Jankiel states Wichna hid in southern France. It was a question of investigation from the Services of Immigration.



Certificat d'appartenance
à
l'Eglise Réformée.

Je soussigné Bourdon Joseph, pasteur de
l'Eglise réformée de France à Mende,
certifie que
Monsieur Ajzensztat Jankel, né le 30 Juin 1911 à
Grajewo (Pologne),
a toujours appartenu à l'Eglise réformée et qu'il
a rempli les conditions nécessaires pour en être
membre.

Dès son arrivée à Mende, il a rendu le titre
de chrétien protestant qu'il possédait déjà à Paris.
Par la suite, il a normalement fait acte de
membre de l'Eglise réformée et a témoigné de son
attachement et de sa fidélité à cette Eglise, dans
laquelle son enfant Monsieur Ajzensztat, né à
Paris et de nationalité française a été baptisé.

En foi de quoi, ai délivré le présent certificat pour
servir à qui de droit.

Mende le 7 Mars 1943.

J. Bourdon



March 7, 1943 – Certificate of Belonging

This document handwritten by Pastor Joseph Isaac Bourdon certifies Jankiel Ajzensztat's rightful belonging in France.



Lyon le 31 Mars 1945

Monsieur le Président de la
Commission d'Epuration du
Comité de Libération de la LOZERE

MENDEL

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants concernant le gendarme COULON qui fut en son temps affecté à la brigade de St Chély d'Apcher

Il vous semblera peut être étonnant que j'ai mis si longtemps à me déclarer; mais pour la première fois depuis février 1943 je me retrouve dans la vie civile. En effet depuis cette date jusqu'à la libération j'ai vécu au maquis et depuis lors je suis Médecin Lieutenant à l'Armée Française du Général de Lattre de Tassigny.

Au cours de ma première permission de détente que j'accomplis présentement, au milieu de mes amis, je ne vous cache pas ma stupéfaction de savoir que le gendarme COULON est non seulement en liberté mais encore en activité.

Voilà les faits qui me permettent de solliciter l'arrestation du sieur COULON.

Je vivais à St Chély d'Apcher depuis novembre 1941, en compagnie de mon ami le Docteur AJZENSZTAT sa femme et son enfant, et je travaillais en qualité de manoeuvre à l'usine de Firminy à St Chély, pour rester en conformité avec les lois envigueur à cette époque.

Le 20 février 1943 à 13 heures, le brigadier de gendarmerie COULON, et un autre gendarme PECOUL, vinrent procéder à notre arrestation le Dr AJZENSZTAT et moi, en tant qu'israelite. Je parlentais avec ces gendarmes pour qu'ils quittent la maison, nous laissant ainsi la possibilité de nous

March 31, 1945 – Letter from the Committee of Liberation

This letter was typed by Jankiel Ajzensztat as a recount of his experience in France as a member of the French Resistance since 1943. The letter outlines the acts of a French person who took part in the deportation of a Jewish doctor. In 1941, the doctor worked in a factory and narrowly escaped deportation. Another person tracked him down and facilitated his deportation. Jankiel condemns the people who did this.



DÉPARTEMENT
DE LA LOZÈRE

St-Chély-d'Apcher, le 18 mars 1946



MAIRIE
DE
ST-CHÉLY-D'APCHER

CERTIFICAT

Le Maire de ST.Chély d'Apcher (Lozère)
certifie que Mr.AJZENSZTAT Jacques, ~~né~~
de nationalité polonaise, a résidé en ce-
tte commune du 7 août 1941 au 20 février
19 43, date à laquelle il a été déporté
en Allemagne.

Le Maire



R. G. [signature]

March 18, 1946 – Certificate from the Department of the Lozère

A certificate typed by the mayor of the Department of Lozère. Jankiel changed his name to Jacques around 1946. He was deported to Germany on February 20, 1943, as Jacques Ajzensztat.



FACULTE DE MEDECINE

-:-:-
30, rue Lionnois
Tél. : 29.34- 29.35
-:-:-

Ajzenstadt
NANCY, le 30 Octobre 1946

Le Secrétaire de la Faculté de Médecine de NANCY, soussigné
certifie que Mme AJZENSTADT née KAGAN Wichna - le 12 Janvier
1913 à Kancewicze (Pologne) - a subi, avec succès, le 17
Octobre 1946, les épreuves de l'Examen de Culture Générale
Française.

En foi de quoi le présent certificat lui est délivré.

Le Secrétaire,

Cachet :

Faculté de Médecine
Université de Nancy

B. TRIBOLET

Pour copie conforme
Nancy, le 31 OCT. 1946

Pour le Maire.
L'Adjoint délégué.



[Signature]

October 30, 1946 – Certificate of Examination

A document stating Wichna Kagan passed an examination for the School of Medicine at the University of Nancy in the French region of Lorraine on October 17, 1946.



St-Chély-d'Apcher, le 13 juillet 1935



MAIRIE
DE
ST-CHÉLY-D'APCHER

N° 229

Transcription d'un
Jugement de décès de
AJZENSZTAT Jankiel Lybade

Extrait du registre des Actes de l'Etat Civil

Vu la grosse à Nous transmise le six décembre mil neuf cent cinquante nous transcrivons ici le dispositif d'un Jugement rendu par le Tribunal Civil de première instance de l'arrondissement de MARVEJOLS Lozère à la date du quinze novembre mil neuf cent cinquante "Par ces motifs" le Tribunal déclare judiciairement établi le décès du nommé AJZENSZTAT Jankiel Lyba fils de Iock MEJET et de Sara née KLAS né à GRAJEWO le trente juin mil neuf cent treize disparu en Allemagne au cours l'année mil neuf cent quarante trois

Dit que le Jugement à intervenir sera transcrit sur les registres de l'année courante de la commune de Saint CHÉLY d'APCHER. Dit que le Jugement sera visé pour timbre et enregistré gratis. Ainsi jugé et prononcé en audience publique après délibéré en Chambre du Conseil l'an mil neuf cent cinquante et le quinze novembre

Transcrit le six décembre mil neuf cent cinquante quatorze heures par Nous Léon JALBERT premier adjoint au Maire Officier de l'Etat Civil pour le Maire absent

Pour copie certifiée conforme
Le Maire



July 13, 1955 – Court Document

This document is an official record from a court judgement at the Department of Lozère. A judgement was made following a missing person's case about Jankiel Ajzensztat's deportation to Germany in 1943.



6

M. 1246.

PRÉFECTURE DE LA SEINE

du ^{12^e} Mairie
• Arrondissement

EXTRAIT des Minutes des Actes
de Naissance

Coût de cette expédition : 100 fr.
(Décret du 6 octobre 1958.)

C N° 779826

hob
1153

Le vingt-neuf mars mil neuf cent
quarante, est née Monique AJZENSTAT
du sexe féminin, fille de Jankiel
Lejla AJZENSTAT, et de Wichna
KAGAN.

P. E. C.
Paris le trente novembre mil neuf
cent cinquante-neuf.

Le Maire-Adjoint,

£

A. L. L.

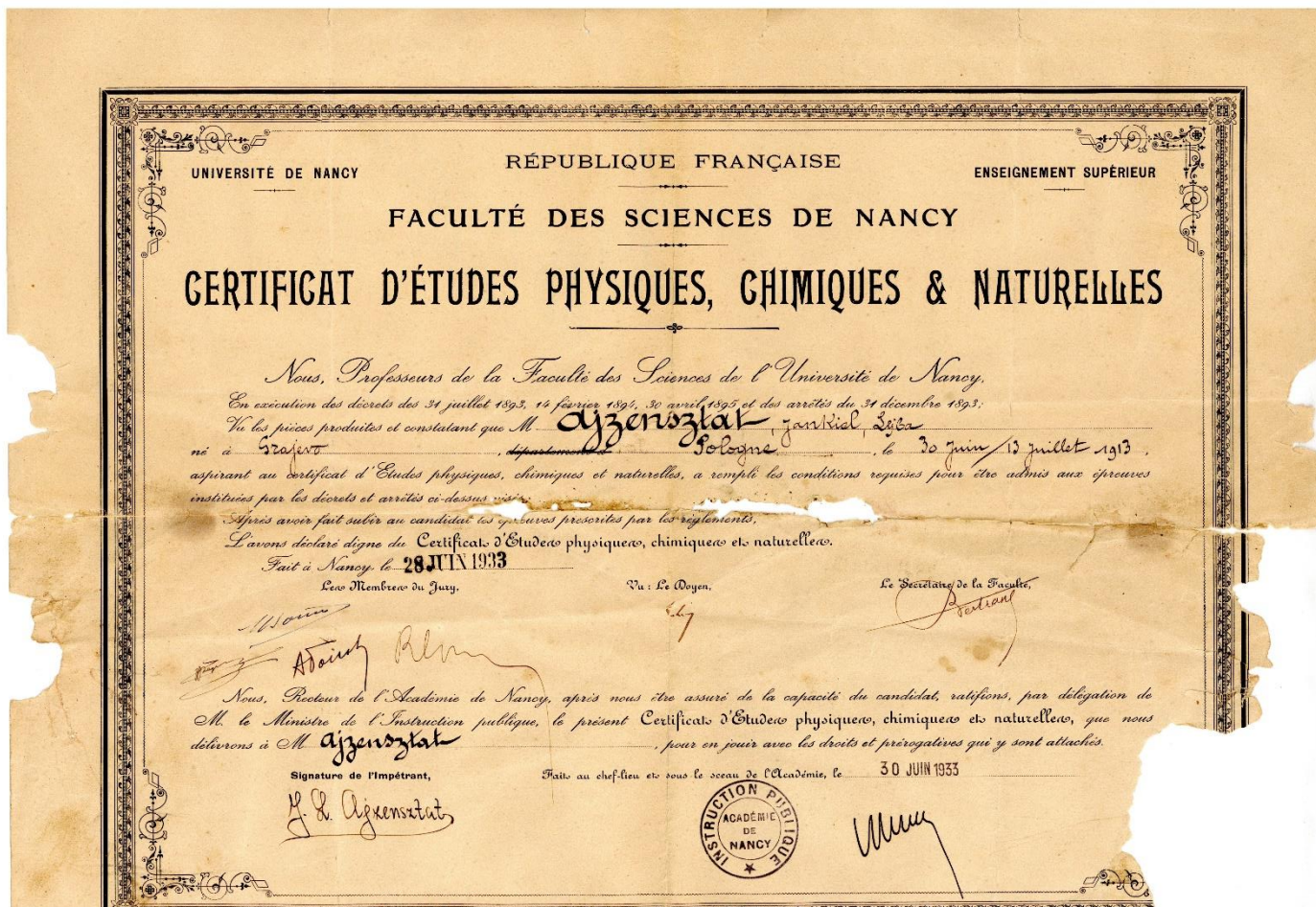


1863 Co 8. Imp. mun. - 300 000 ex. - 5-59. - Cde 14644.

October 6, 1958 – Certificate of Birth

A document from Paris, France certifying the birth of Jankiel Ajzensztat and Wichna Kagan's daughter.



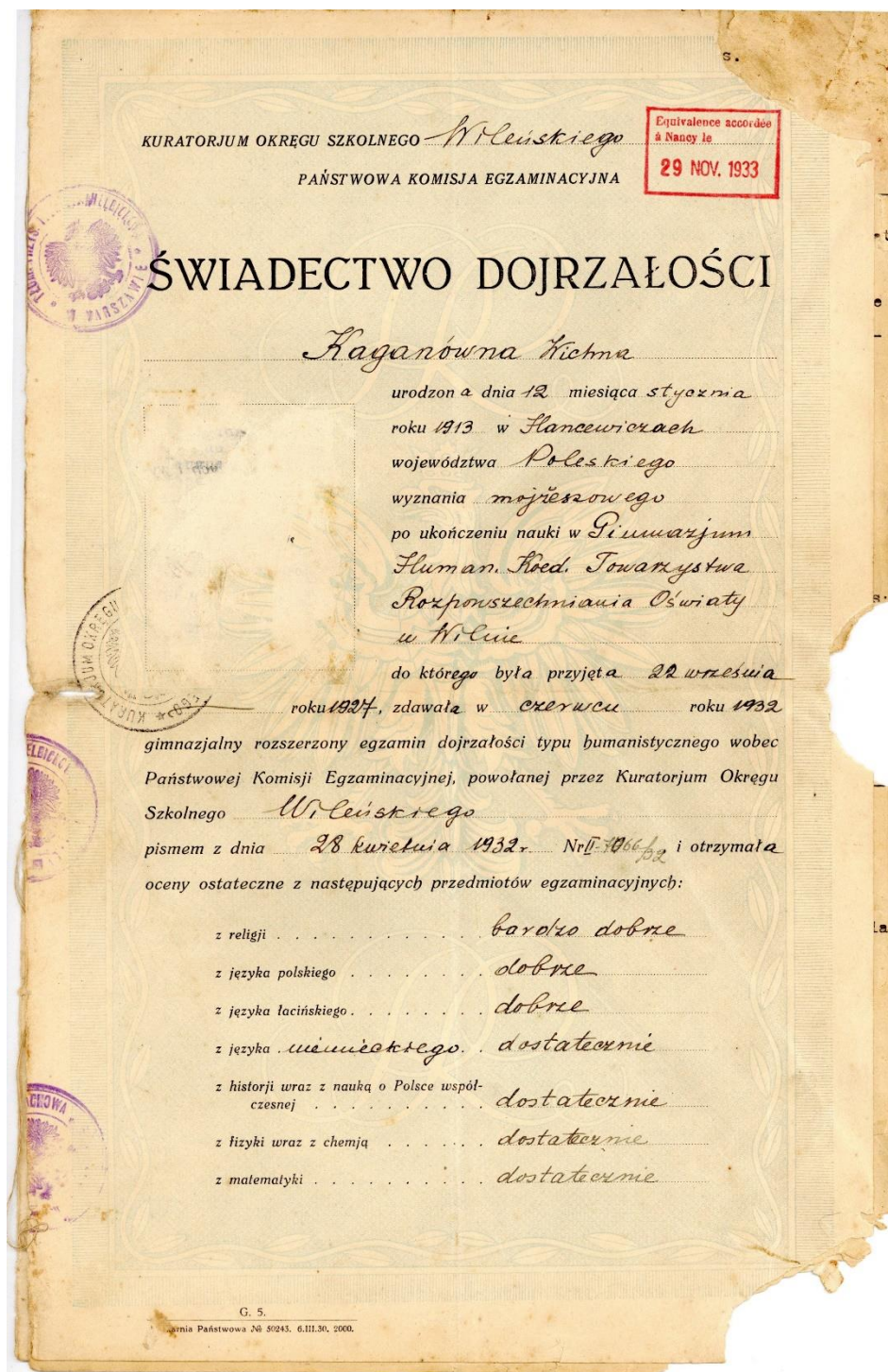


June 28, 1933 – Certificate of Completion

This certificate recognizes Jankiel Ajzensztat for having completed requirements of study at the University of Nancy in Nancy, France.

*This document is large and travel is not easily attainable.





November 29, 1933 – Certificate of Secondary Education

A certificate of Secondary Education from the Board of Education in Poland for Wichna Kagan.

*This document is large and travel is not easily attainable.

